

CONSTRUCTION DU PONT SCHUMAN

> UN NOUVEAU FRANCHISSEMENT DE LA SAÔNE

En offrant un nouveau franchissement de la Saône, le pont Schuman permettra de relier les deux rives et de mieux répartir le trafic. À l'issue de la concertation, la proposition de réaliser le pont dans l'axe du quai de la Gare d'eau a été retenue.



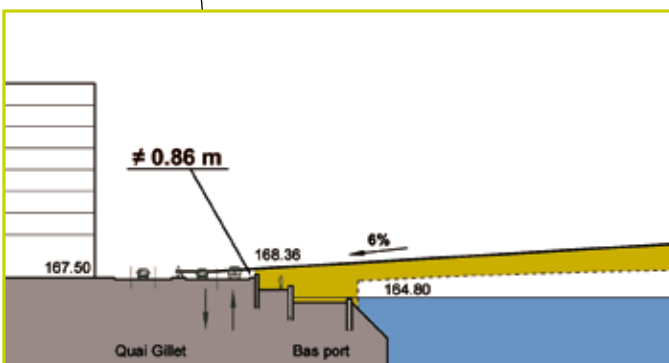
UNE INSERTION AISÉE DANS LE RÉSEAU DE VOIRIE

L'implantation du futur pont dans l'axe du quai de la Gare d'Eau offre un débouché naturel aux véhicules en provenance des Monts d'Or et de l'Ouest lyonnais. Positionné ainsi, le pont s'insère correctement dans le réseau de voirie.

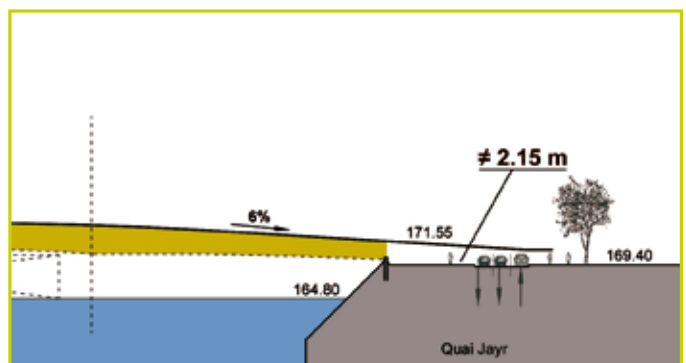
DES FACILITÉS DE RACCORDEMENT DU PONT AUX QUAIS

Rive gauche, l'extrémité du pont dépasse la hauteur du quai Gillet de 0,86 mètre, ce qui permet de maintenir la configuration actuelle du quai. En outre, la faible hauteur du pont par rapport au quai garantit un axe de vue dégagé pour les bâtiments en front de Saône.

Rive droite, l'extrémité du pont dépasse la hauteur du quai du Commerce de 2,15 mètres. L'accroche du pont au quai sera intégré dans l'aménagement paysagé du quai de la Gare d'eau.



Rive gauche



Rive droite



GRANDLYON
communauté urbaine